



MAIRIE
18 Avenue de la Gare
54290 BAYON
Tél : 03 83 72 51 52
secretariat@mairie-bayon.fr
www.mairie-bayon.fr

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12/04/2023

L'an deux mille vingt-trois, le douze avril à 19h30, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS Nicole.

Étaient présents : Mme CHARROIS Nicole, M. CUNAT Damien, Mme BEURTON Sandrine, M. RAULIN Thomas, Mme DELORME Sylvie, M. DELIEGE Fabrice, M. RUSE Serge, Mme VAUNE Audrey, Mme RAUMEL Karine, M. LAMOISE Régis, Mme COINTEAUX Chantal, Mme PETAT COLLE Annick.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16
Présents : 12
Absents : 1
Excusés : 3

Nombre de suffrages exprimés : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : 0

Étai(ent) excusé(s) : Mme FRANCOIS Vanessa donne procuration à Mme BEURTON Sandrine
M. DECLERCQ Ludovic
M. ROUY Christophe

Étai(ent) absent(s) : Mme LURION Eve-Hélène

A été nommé comme **secrétaire de séance** : Mme RAUMEL Karine

Vote du budget primitif de la commune 2023 Délibération n°2023 - 16

Cette délibération vient modifier la délibération n°2023-09 du 29 mars 2023,

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Nicole CHARROIS,

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

Investissement

Dépenses : **976 500,00**

Recettes : **1 297 385,38**

Fonctionnement

Dépenses : **1 842 500,00**

Recettes : **2 545 808,46**

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Sous-Préfecture et publiée le :

14/04/2023

Pour rappel, total budget :

<u>Investissement</u>		
Dépenses :	1 362 385,38	(dont 385 885,38 de RAR)
Recettes :	1 362 385,38	(dont 65 000,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses :	1 842 500,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	2 545 808,46	(dont 0,00 de RAR)

Le Conseil Municipal **DECIDE** à l'unanimité de voter le budget primitif 2023 de la Commune.

Signature du secrétaire de séance :

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Bayon,
Le Maire

